

Madame Danielle CHABAUD  
Maire de Roquesteron  
Hôtel de Ville  
1, rue du Pont de France  
06910 ROQUESTERON

Nice, le 30 MARS 2015

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

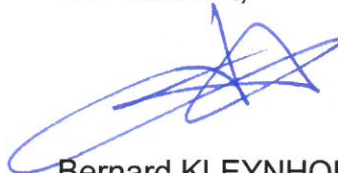
Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur votre Projet d'Amenagement et Développement Durable.

Nous saluons vos orientations en matière de développement économique et touristique. La dynamisation de l'activité commerciale et artisanale dans le village est nécessaire pour assurer l'attractivité de votre commune. Elle représente un enjeu majeur pour valoriser les potentialités touristiques. C'est pourquoi, mes services se tiennent à votre disposition pour étudier les possibilités de développement des activités existantes, dans un cadre réglementaire contraint.

Nous partageons votre souhait de préserver et protéger les espaces naturels qui, par leur qualité et leur importance, constituent le patrimoine vivant de votre commune, et ainsi de contenir l'urbanisation dans ses limites actuelles.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

DIRECTION TERRITOIRES  
Dossier suivi par Sylvie TOPOR  
Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr)  
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27  
Réf. n° 150325-831R